

Conférence de presse
de l'Ordre judiciaire vaudois

Bilan de l'activité judiciaire en 2016

Mercredi 5 avril 2017 à 10h

Palais de justice de l'Hermitage, Lausanne

Dossier de presse

- Communiqué de presse
- Bilan de l'activité des tribunaux en 2016
Mme Danièle REVEY, juge cantonale, membre de la Cour administrative du Tribunal cantonal
- Bilan de l'activité des offices judiciaires en 2016
M. Pierre SCHOBINGER, secrétaire général de l'ordre judiciaire
- Point de situation sur quelques projets
M. Eric KALTENRIEDER, vice-président du Tribunal cantonal
- Principaux sujets de satisfaction et de préoccupation
M. Jean-François MEYLAN, président du Tribunal cantonal
- Annexe : Rapport annuel de gestion du Tribunal cantonal pour l'année 2016

Contact et renseignements :

Liliane Beuggert, chargée de communication
Secrétariat général de l'ordre judiciaire
Palais de justice de l'Hermitage
Route du Signal 8, 1014 Lausanne
Tél. 021 316 15 14
liliane.beuggert@vd.ch
www.vd.ch/ojv et www.vd.ch/justice

Communiqué de l'Ordre judiciaire vaudois

Bilan de l'activité judiciaire en 2016

Pour la quatrième année consécutive, la justice vaudoise a traité plus d'affaires qu'elle n'en a reçu

L'Ordre judiciaire vaudois a reçu en 2016 plus de 56'000 nouvelles affaires (hors activités des offices des poursuites et des faillites et du Registre du commerce), soit un nombre équivalent à celui de l'année précédente. 59'000 affaires ont été traitées durant la même période, ce qui représente une différence positive de 5%. Le nombre d'affaires pendantes a ainsi poursuivi sa baisse, avec une diminution de 25% depuis 2014. Toutes procédures confondues, 80% des dossiers ont été clôturés en moins de six mois et 92% en moins d'une année.

L'Ordre judiciaire vaudois a présenté aujourd'hui son rapport annuel pour l'année 2016 (www.vd.ch/ojv) à la presse.

Parmi les points à noter tout particulièrement, on relèvera tout d'abord une augmentation moyenne de 5% du volume global des affaires introduites au Tribunal cantonal, avec des hausses plus importantes à la Chambre des recours civile, à la Cour des poursuites et faillites, à la Cour des assurances sociales et à la Cour d'appel pénale. S'agissant de la Cour de droit administratif et public, si le nombre global d'affaires reçues est resté stable, on observe une augmentation en matière de construction et d'aménagement du territoire.

En première instance, la tendance est globalement à l'équilibre. En matière pénale, le nombre de causes introduites est resté stable devant les chambres pénales des tribunaux d'arrondissement, le Tribunal des mesures de contrainte et le Juge d'application des peines. Il a en revanche diminué devant le Tribunal des mineurs. En matière civile, le volume d'affaires est équivalent ou en légère diminution devant toutes les juridictions, à l'exception de la Chambre patrimoniale cantonale. Cette dernière étant toujours plus chargée, diverses mesures de renforcement et d'organisation ont été prises ou sont actuellement étudiées.

En 2016, la justice vaudoise a ouvert, au total, 56'000 procédures nouvelles et en a traité 59'000. Le nombre d'affaires pendantes a ainsi poursuivi sa baisse (-25% depuis 2014). S'agissant du délai moyen de traitement des dossiers, 80% des causes ont été jugées en moins de six mois et 92% en moins d'une année (contre 75% et 90% l'année précédente).

Un autre élément saillant de l'année 2016 concerne la nouvelle loi fédérale sur les expulsions pénales, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016. Le Tribunal cantonal a pris des mesures afin que les tribunaux pénaux de première instance soient à même de faire face à l'augmentation attendue du nombre d'affaires et de juger rapidement les personnes concernées.

Dans les offices judiciaires, enfin, le nombre de nouveaux dossiers s'est stabilisé à un niveau élevé dans les offices des poursuites et a poursuivi sa hausse dans les offices des faillites ainsi qu'au Registre du commerce.

Secrétariat général de l'ordre judiciaire

Lausanne, le 5 avril 2017

Renseignements complémentaires: OJV, Liliane Beuggert, chargée de communication, 021 316 15 14, liliane.beuggert@vd.ch

Bilan de l'activité des tribunaux en 2016

Mme Danièle REVEY, juge cantonale,
membre de la Cour administrative du Tribunal cantonal

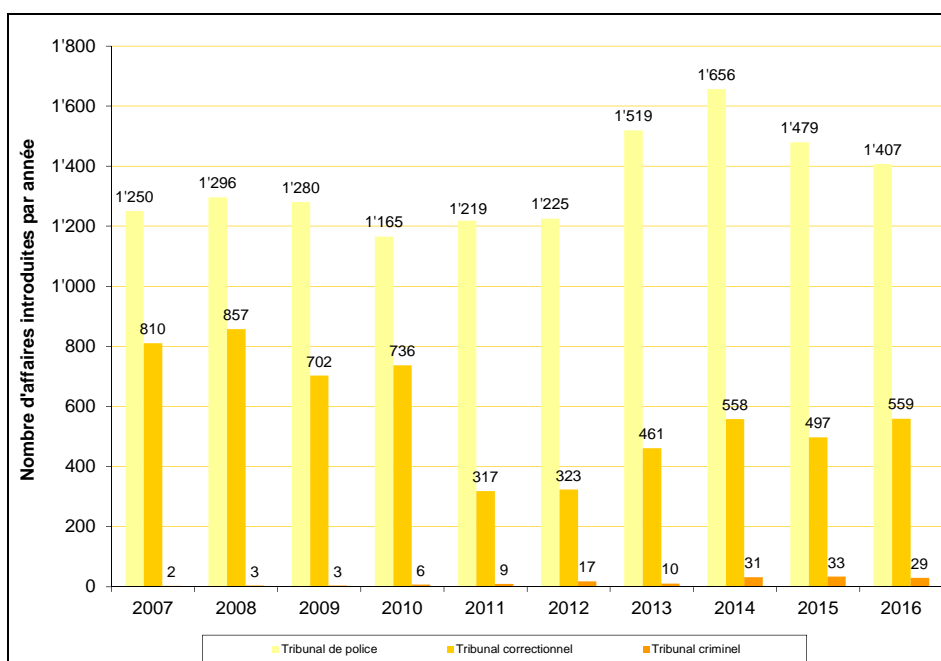
Des statistiques détaillées sont disponibles dans le rapport annuel de gestion du Tribunal cantonal (voir annexe).

Constats généraux :

- 56'000 nouvelles affaires reçues en 2016, soit un nombre équivalent à celui de 2015 (hors activités des offices des poursuites et des faillites et de l'Office cantonal du registre du commerce).
- 59'000 affaires traitées pendant la même période (+5%), avec pour effet une baisse de 11% du nombre d'affaires pendantes en fin d'année.
- Sur les trois dernières années, le nombre d'affaires pendantes en fin d'année a baissé de 25% (29'600 au 01.01.2014 et 22'300 au 31.12.2016).
- Toutes procédures confondues, 80% de dossiers traités en moins de six mois et 92% en moins d'une année (contre 75% et 90% en 2015).
- Sur le plan pénal : stabilité du nombre d'affaires reçues par les tribunaux de première instance, à l'exception du Tribunal des mineurs où une baisse est observée. Devant le Tribunal cantonal, stabilité relative à la Chambre des recours pénale et augmentation à la Cour d'appel pénale.
- Sur le plan civil : stabilité ou légère baisse devant toutes les juridictions de première instance, à l'exception de la Chambre patrimoniale cantonale. En deuxième instance, légère augmentation globale, avec des tendances différentes selon les cours.
- Sur le plan administratif : nette augmentation à la Cour des assurances sociales et stabilité à la Cour de droit administratif et public (avec toutefois une augmentation importante en matière de construction et d'aménagement du territoire).

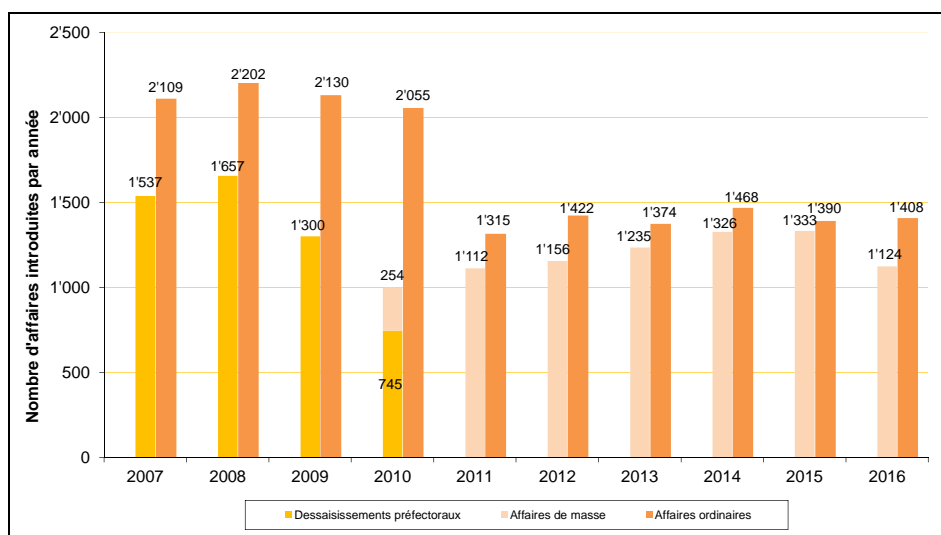
Quelques chiffres en matière pénale :

Tribunaux d'arrondissement



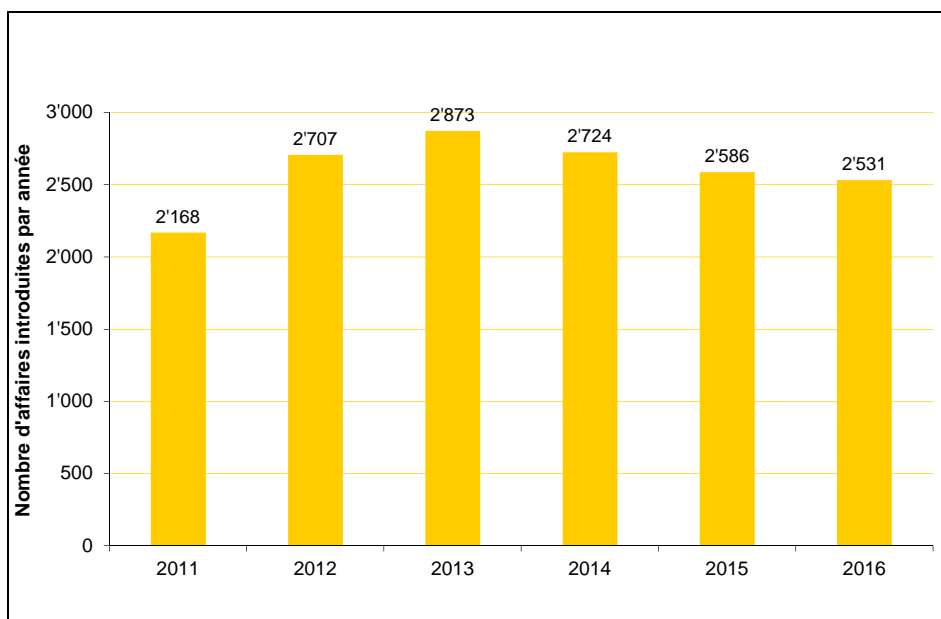
- Stabilité du nombre global de nouveaux dossiers (-0.7%), avec toutefois une augmentation de 13% des affaires correctionnelles.
- Nombre plus élevé de dossiers traités (+8%). Baisse de 16% du nombre de dossiers pendants.

Tribunal des mineurs



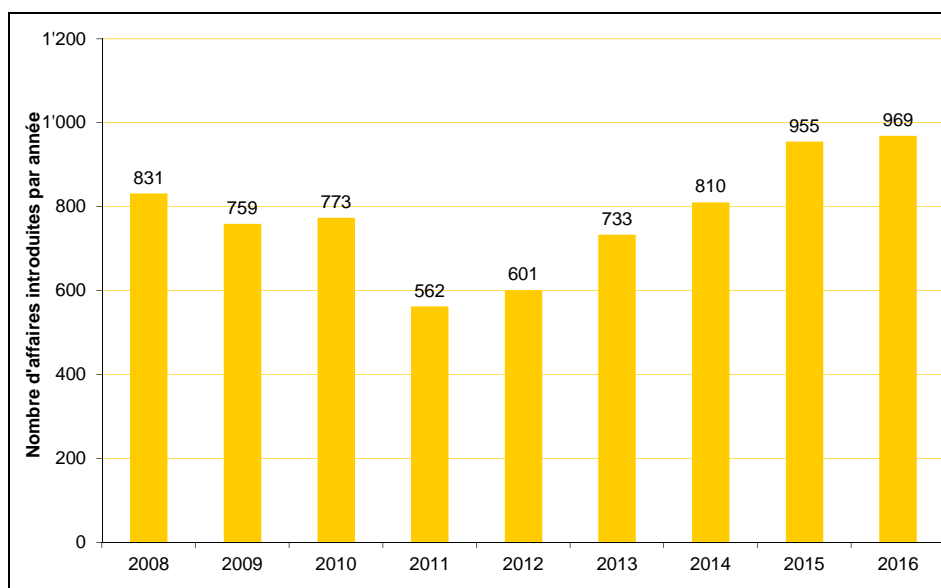
- Baisse de 7% du nombre de nouveaux dossiers.
- Cette diminution concerne exclusivement les affaires de masse (-16%), les affaires ordinaires étant en très légère augmentation (+1%).
- Nombre plus élevé de dossiers traités (+6%). Baisse de 23% du nombre de dossiers pendants.

Tribunal des mesures de contrainte



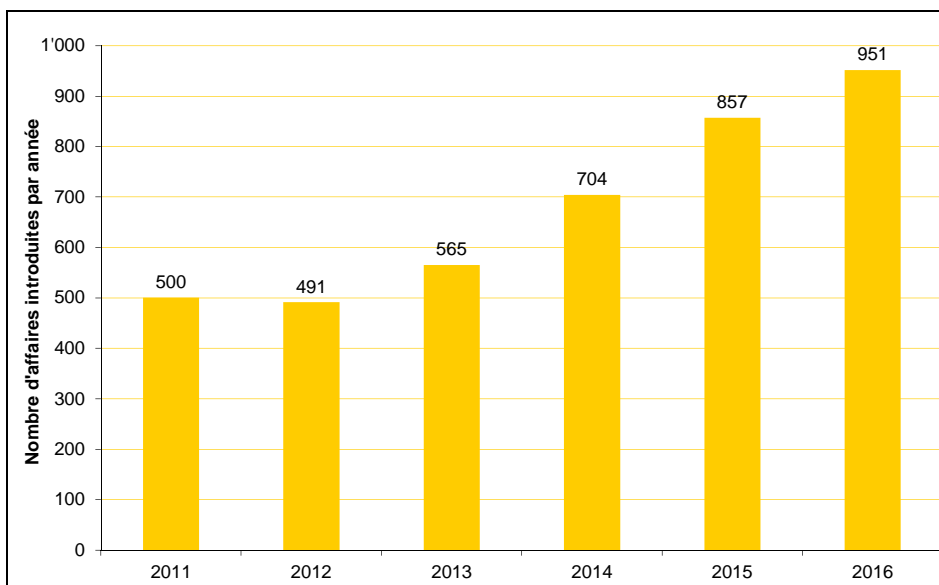
- Stabilité du nombre de nouveaux dossiers (- 2%).
- Dossiers traités dans les délais très courts imposés par le Code de procédure pénale.

Juge d'application des peines



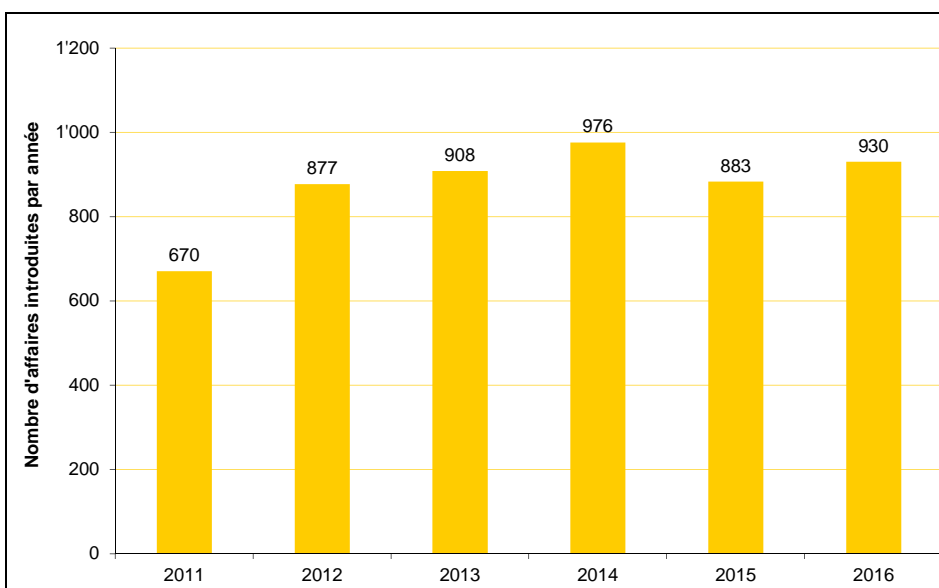
- Stabilité du nombre de nouveaux dossiers (+1.5%), après plusieurs années d'augmentation (+32% entre 2013 et 2016).
- Nombre équivalent de dossiers traités et nombre de dossiers pendants stable.

Tribunal cantonal : Cour d'appel pénale



- Augmentation de 11% du nombre de nouveaux dossiers.
- Hausse de près de 70% depuis 2013.
- Augmentation de 15% du nombre de dossiers traités par comparaison avec 2015. Néanmoins, hausse de 13% du nombre du nombre d'affaires pendantes en fin d'année.

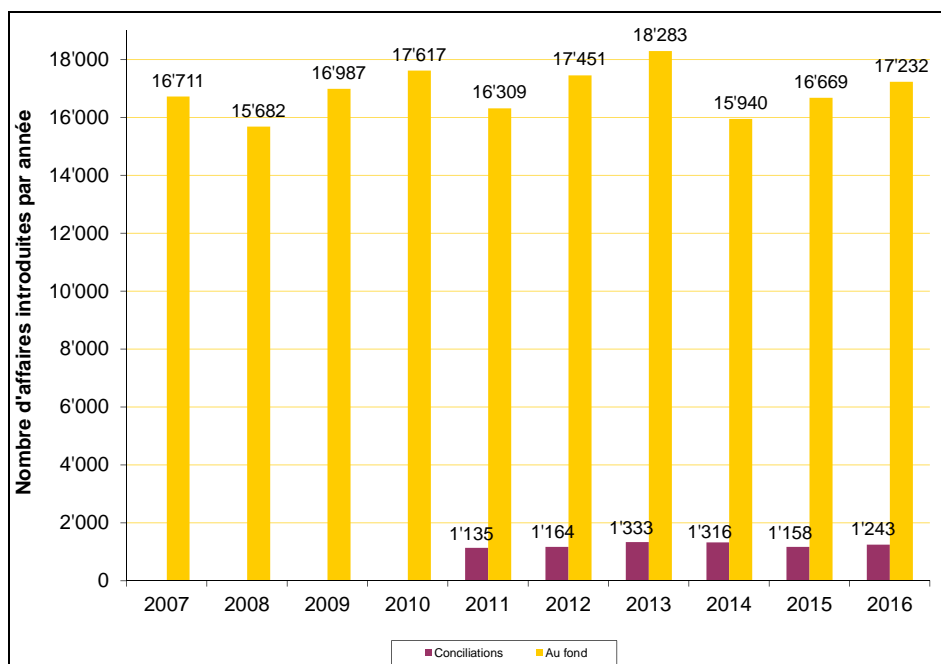
Tribunal cantonal : Chambre des recours pénale



- Augmentation de 5% du nombre de nouveaux dossiers, tout en restant dans la moyenne des cinq dernières années.
- Nombre équivalent de dossiers traités et nombre de dossiers pendants stable.

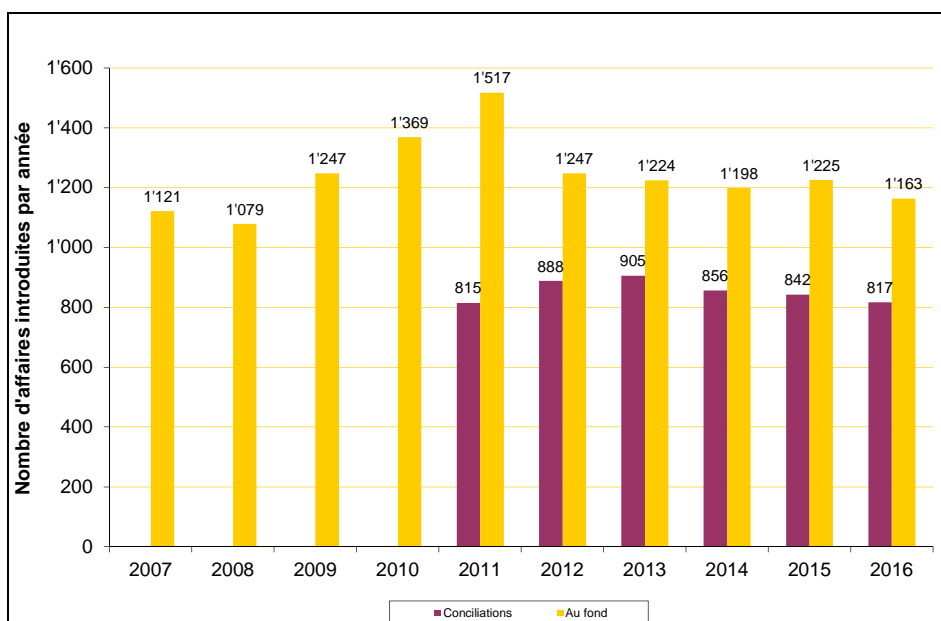
Quelques chiffres en matière civile :

Justices de paix : contentieux



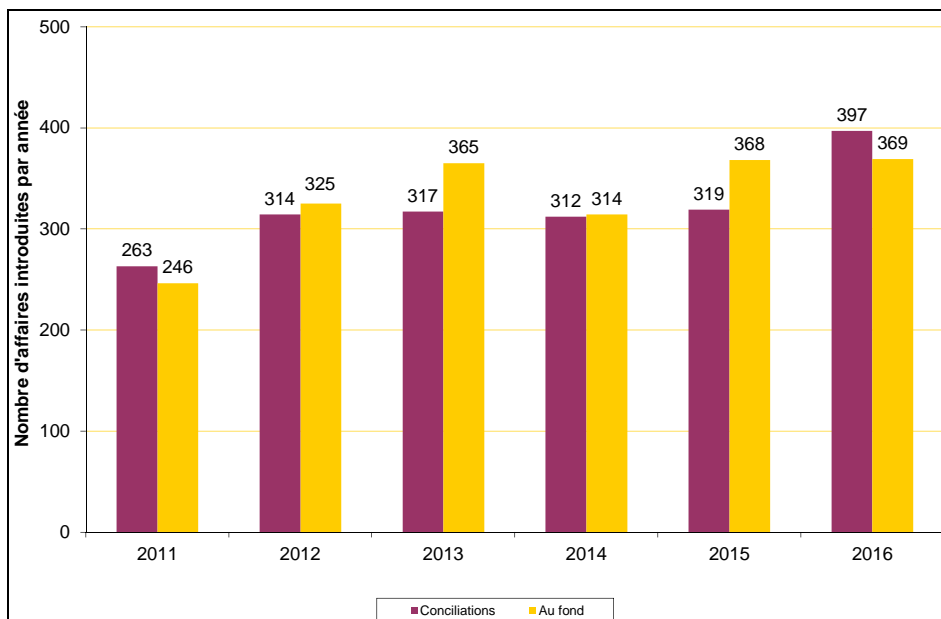
- Augmentation de 4% du nombre de nouveaux dossiers.
- Dans le détail, on observe que les poursuites (qui constituent la part essentielle de ces affaires) ont augmenté de 4%, alors que les affaires pécuniaires au fond et les expulsions et exécutions forcées sont restées stables.
- Nombre supérieur de dossiers traités (5%). Baisse de 15% du nombre de dossiers pendants

Tribunaux d'arrondissement : affaires pécuniaires



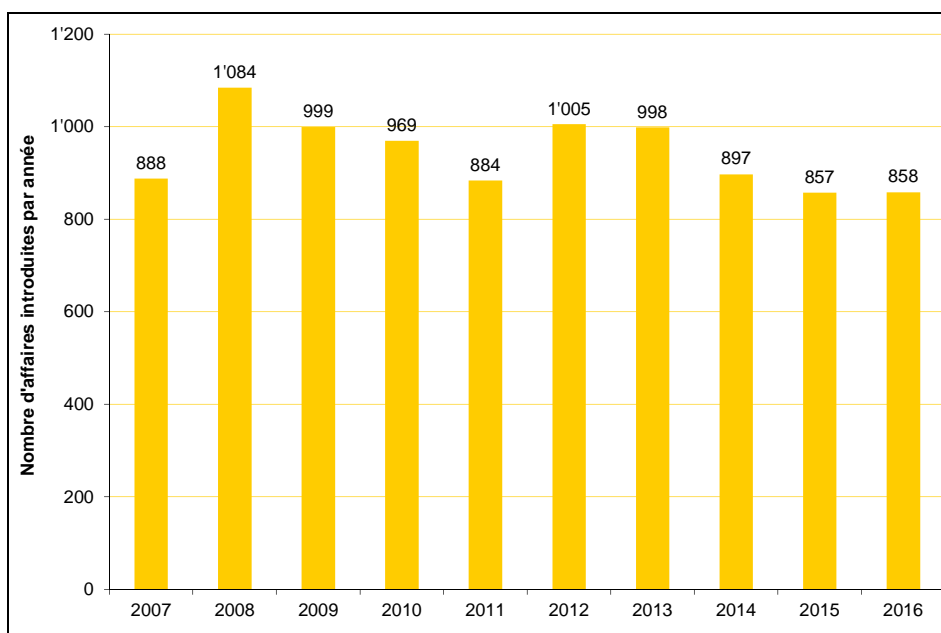
- Stabilité du nombre de nouveaux dossiers (-4%).
- Nombre supérieur de dossiers traités (5%). Baisse de 6% du nombre de dossiers pendants

Chambre patrimoniale cantonale



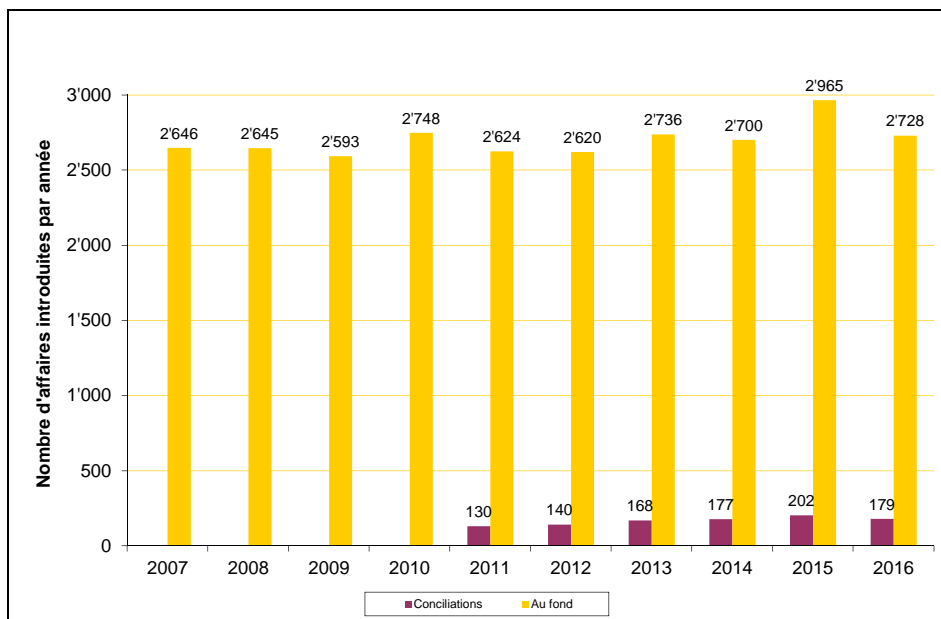
- Augmentation de 12% du nombre global de nouveaux dossiers.
- Dans le détail, l'augmentation concerne principalement des requêtes de conciliation, alors que les affaires au fond sont restées stables.
- Hausse de plus de 50% du nombre global de nouveaux dossiers depuis 2011.
- Augmentation de 25% du nombre de dossiers traités par rapport à 2015. Néanmoins, hausse de 6% du nombre d'affaires pendantes.

Tribunal des baux



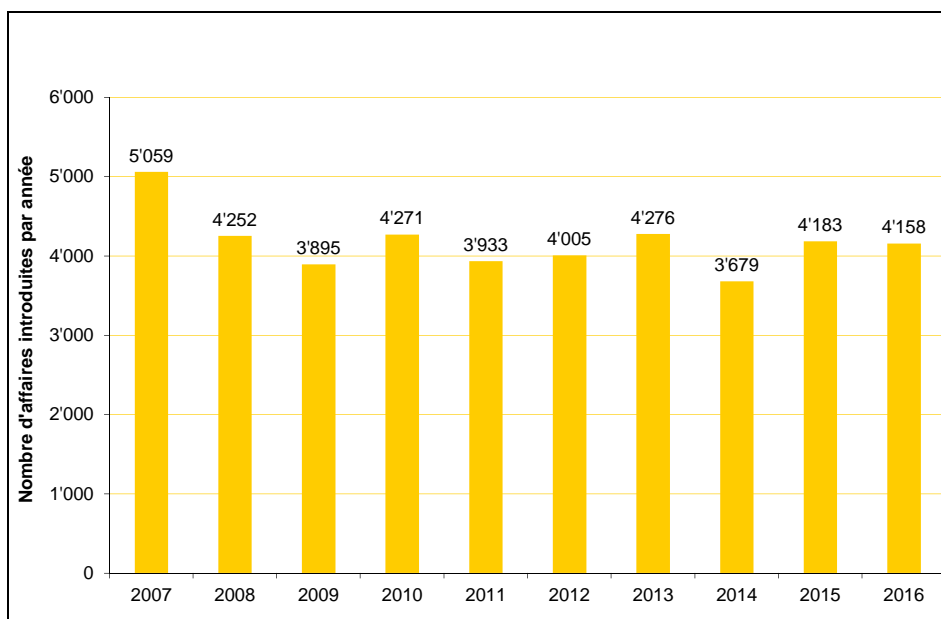
- Stabilité du nombre de nouveaux dossiers.
- Nombre de dossiers traités équivalent et nombre de dossiers pendants stable.

Tribunaux d'arrondissement : affaires familiales



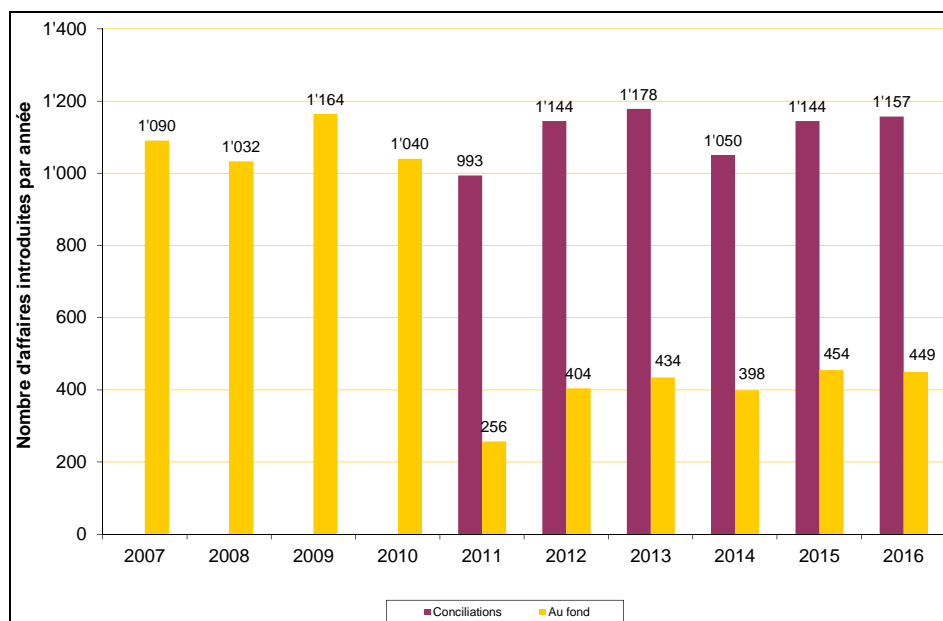
- Baisse de 8% du nombre de nouveaux dossiers, tout en restant dans la moyenne des dernières années.
- Nombre de dossiers traités équivalent et nombre de dossiers pendants stable.

Tribunaux d'arrondissement : poursuites et faillites



- Stabilité du nombre de nouveaux dossiers.
- Nombre supérieur de dossiers traités (+7%). Baisse de 32% du nombre de dossiers pendants.

Tribunaux de prud'hommes d'arrondissement



- Stabilité du nombre de nouveaux dossiers.
- Nombre plus élevé de dossiers traités (+5%). Baisse de 11% du nombre de dossiers pendants.

Tribunal de prud'hommes de l'Administration cantonale

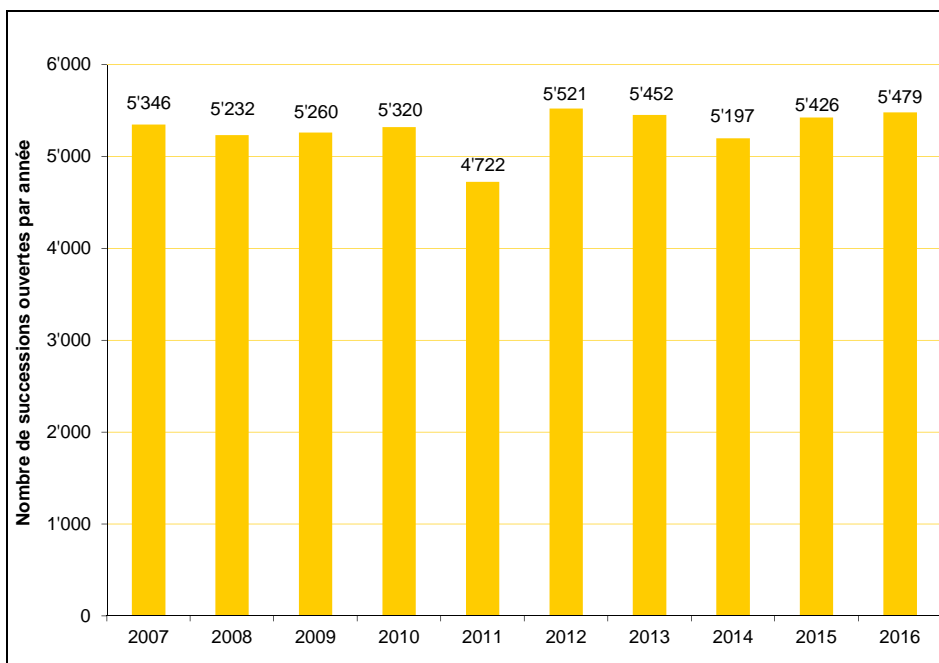
- Diminution de 12% du nombre de nouveaux dossiers (61 en 2016 contre 69 en 2015).
- Nombre plus élevé de dossiers traités (66, soit +8%). Baisse de 5% du nombre de dossiers pendants.
- Sur les 87 dossiers pendants en fin d'année, il y a toujours 37 dossiers DECFO-SYSREM (sur les 2'521 dossiers reçus en 2009). Il s'agit pour la majeure partie de procédures suspendues, des expertises étant toujours en cours.

Justices de paix : protection de l'adulte et de l'enfant

Types de mesures	En cours au 1er janvier	Instituées	Levées	En cours au 31 décembre
Mesures anticipées et mesures appliquées de plein droit	33	28	14	47
Curatelles - majeurs	8'999	1'723	1'391	9'331
Tutelles et curatelles - mineurs	1'997	790	833	1'954
Retraits de l'autorité parentale ou du droit de garde	355	92	94	353
Mesures protectrices - mineurs	475	181	161	495
Placements à des fins d'assistance (PLAFA)	472	128	190	410
Total	12'331	2'942	2'683	12'590

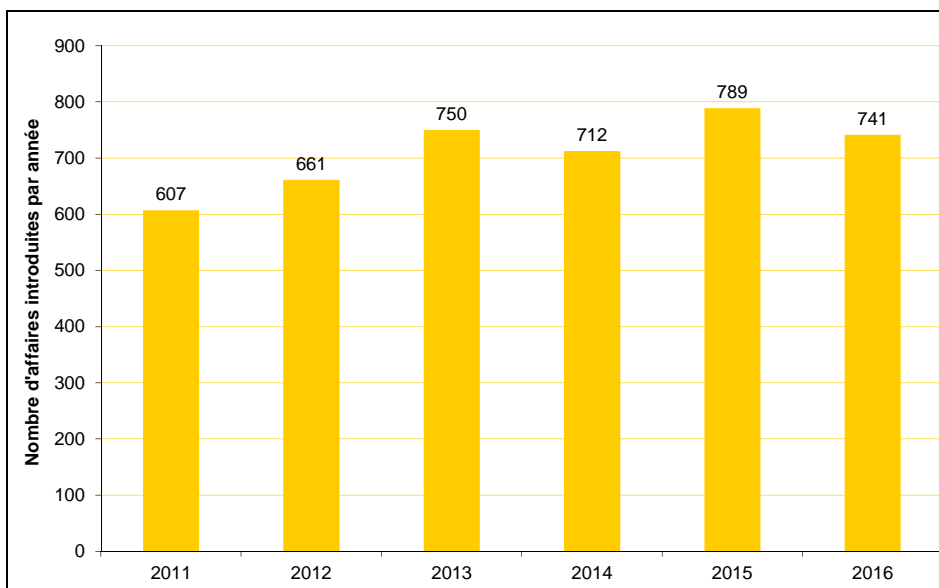
- 5'218 enquêtes ouvertes en 2016, contre 5'616 en 2015, soit une baisse de 7%.
- Légère augmentation du nombre de mesures en cours (12'590 contre 12'331, soit +2%).
- Les 12'590 mesures en cours à fin 2016 se répartissent entre les curatelles et tutelles (89.6% du total des mesures), les mesures protectrices en faveur de mineurs (3.9%), les placements à des fins d'assistance (3.2%), les retraits de l'autorité parentale ou du droit de garde (2.8%) et les mesures anticipées ou appliquées de plein droit (0.4%).
- Le nombre de PLAFA en cours a baissé de 13%.

Justices de paix : successions



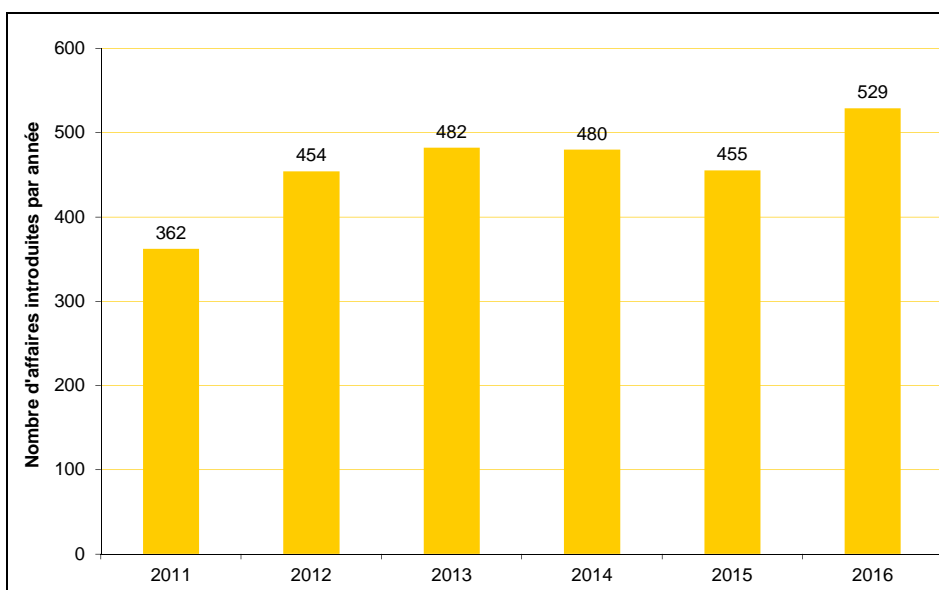
- Stabilité du nombre de nouveaux dossiers.
- Nombre supérieur de dossiers traités (+11%).
- Baisse du nombre de dossiers pendants : 20% entre fin 2015 et fin 2016, et plus de 30% entre fin 2014 et fin 2016.

Tribunal cantonal : Cour d'appel civile



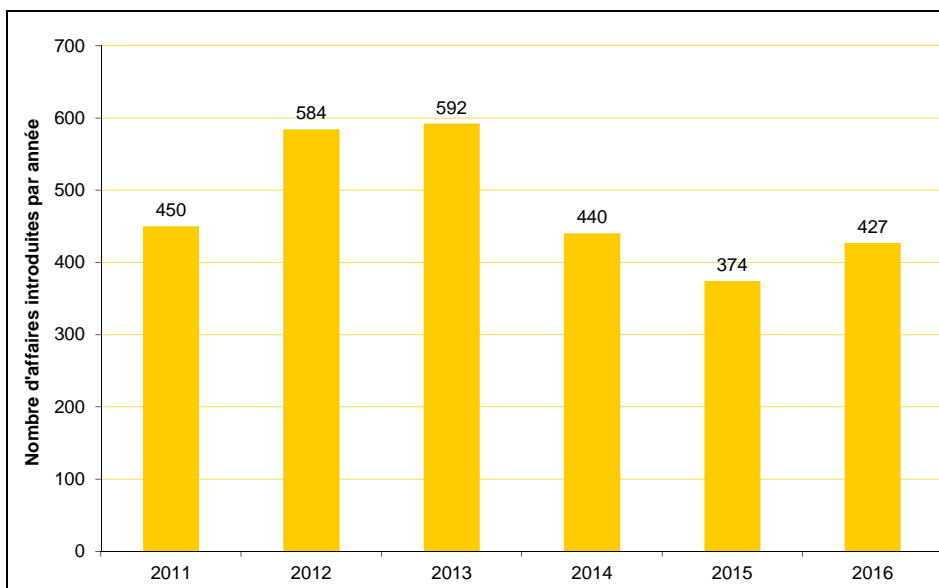
- Baisse de 6% du nombre de nouveaux dossiers.
- Nombre supérieur de dossiers traités (+7%). Baisse de 19% du nombre de dossiers pendants.

Tribunal cantonal : Chambre des recours civile



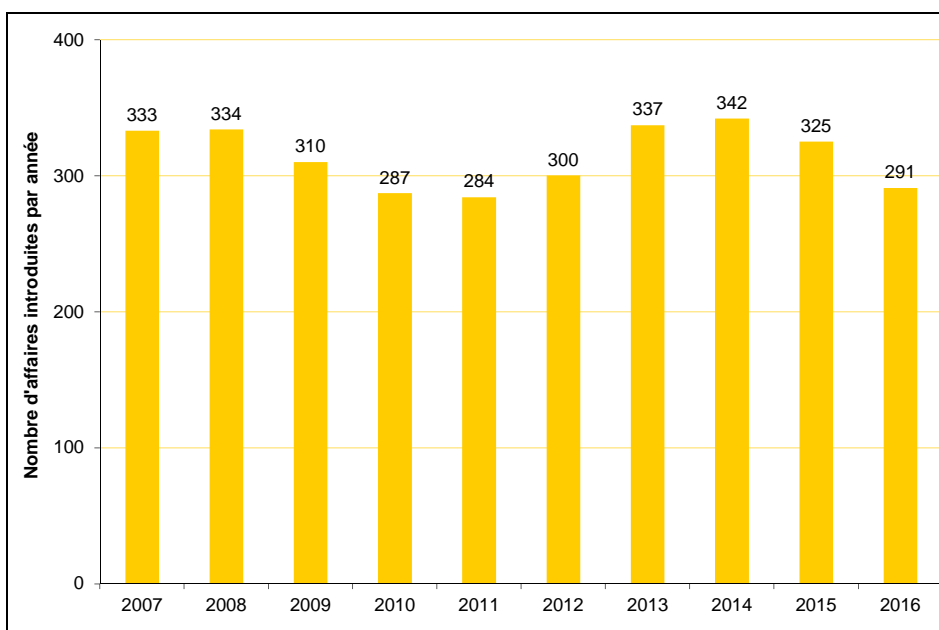
- Augmentation de 16% du nombre de nouveaux dossiers.
- Nombre de dossiers traités équivalent et nombre de dossiers pendants stable.

Tribunal cantonal : Cour des poursuites et faillites



- Augmentation de 14% du nombre de nouveaux dossiers.
- Nombre légèrement moins élevé de dossiers traités (-2%). Augmentation de 9% du nombre de dossiers pendants.

Tribunal cantonal : Chambre des curatelles



- Baisse de 11% du nombre de nouveaux dossiers.
- Nombre de dossiers traités plus élevé (+4%). Baisse de 25% du nombre de dossiers pendants.

Tribunal cantonal : Cour civile (CPC-CH)

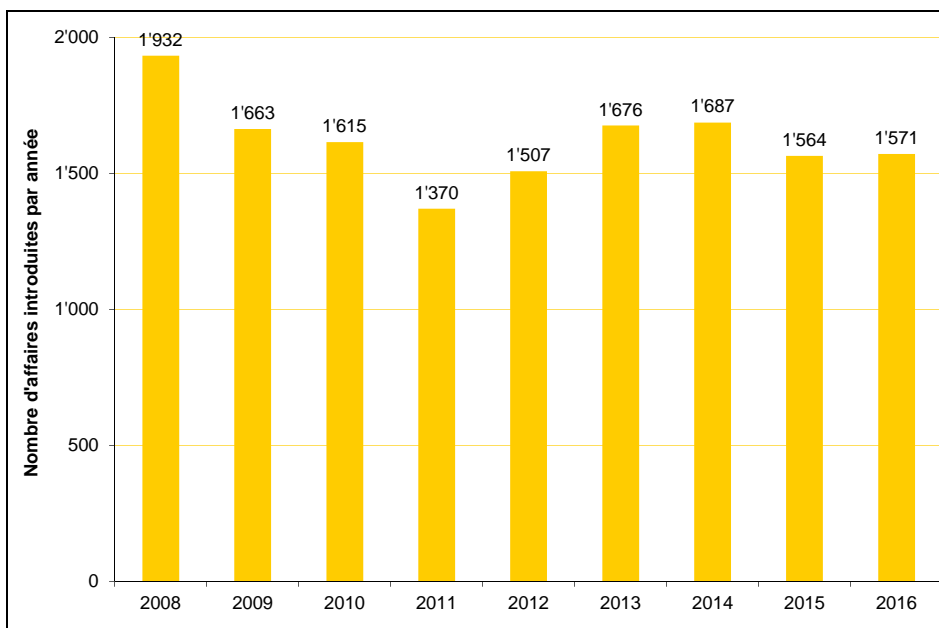
- 38 dossiers reçus en 2016 (contre 21 en 2015) et 31 dossiers traités.
- 26 dossiers pendants à fin 2016.

Tribunal cantonal : Cour civile (CPC-VD)

- Cette cour ne reçoit plus de nouveaux dossiers depuis 2011, date d'entrée en vigueur du Code de procédure civile suisse.
- 45 dossiers traités en 2016.
- Sur les 800 dossiers qui étaient en cours début 2011, seuls 90 sont encore pendants.

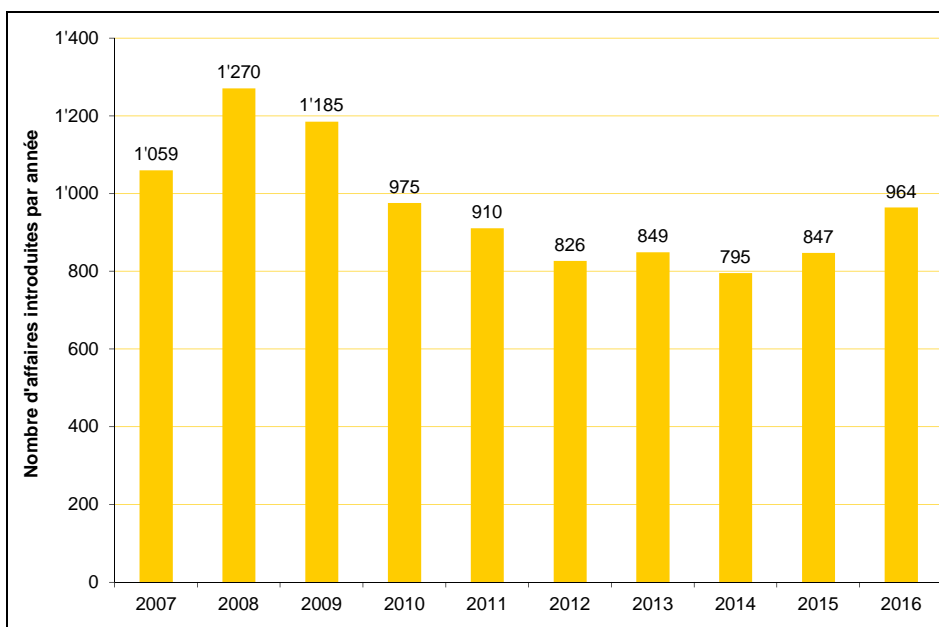
Quelques chiffres en matière administrative :

Tribunal cantonal : Cour de droit administratif et public



- Stabilité du nombre de nouveaux dossiers.
- Toutefois, tendances différentes selon les domaines, avec une hausse importante dans le domaine des constructions et de l'aménagement du territoire (+25%)
- Nombre légèrement moins élevé de dossiers traités (-4%). Augmentation de 8% du nombre de dossiers pendants.

Tribunal cantonal : Cour des assurances sociales



- Augmentation de 14% du nombre de nouveaux dossiers. Cette hausse concerne en particulier le contentieux de l'assurance chômage.
- Nombre élevé de dossiers traités par comparaison avec 2015 (+7%). Néanmoins, légère augmentation du nombre de dossiers pendants (+3%).

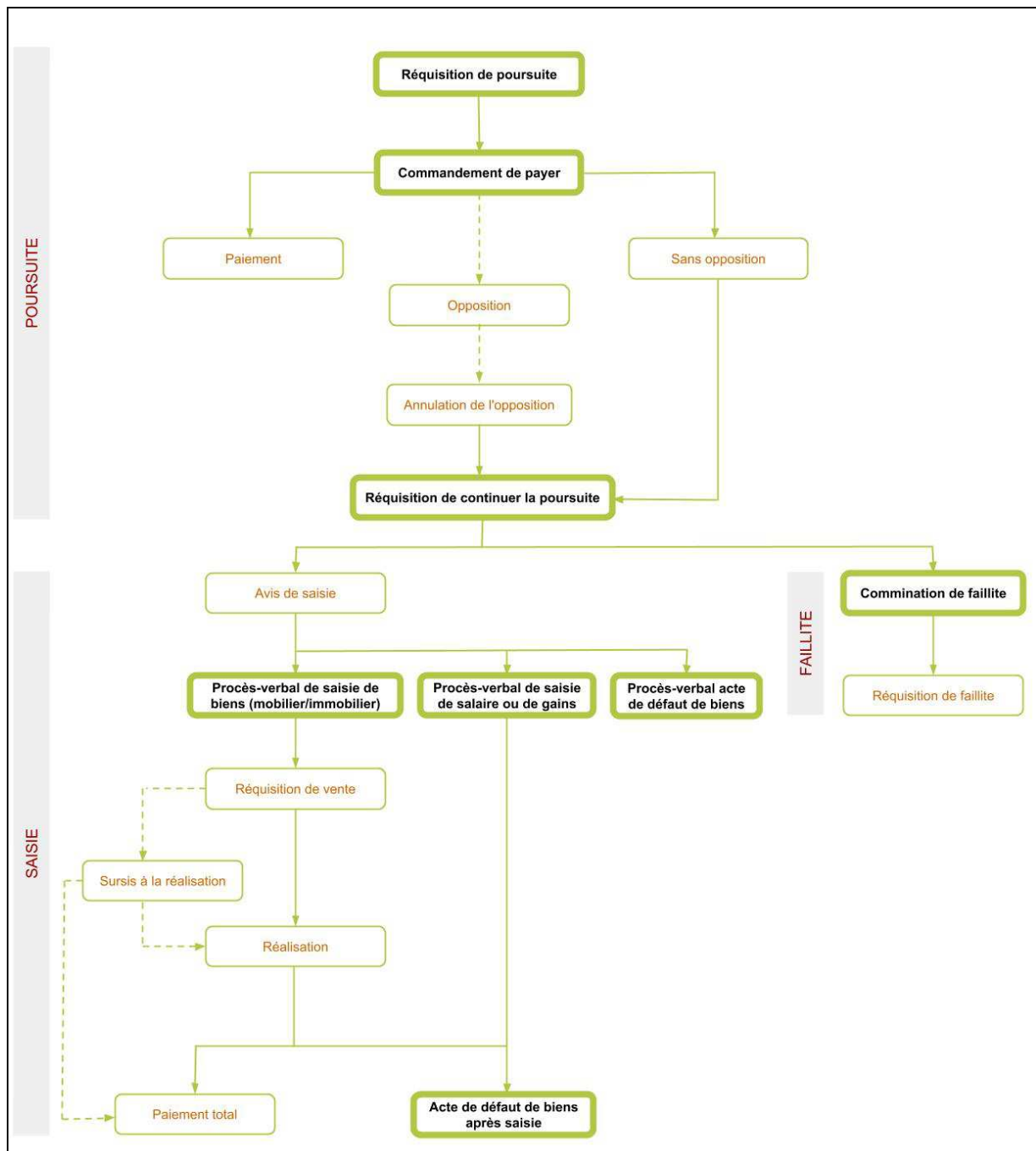
Tribunal cantonal : Cour constitutionnelle

- 8 dossiers introduits (contre 9 en 2015) et 10 dossiers traités.
- 3 dossiers pendants à fin 2016.

Bilan de l'activité des offices judiciaires en 2016

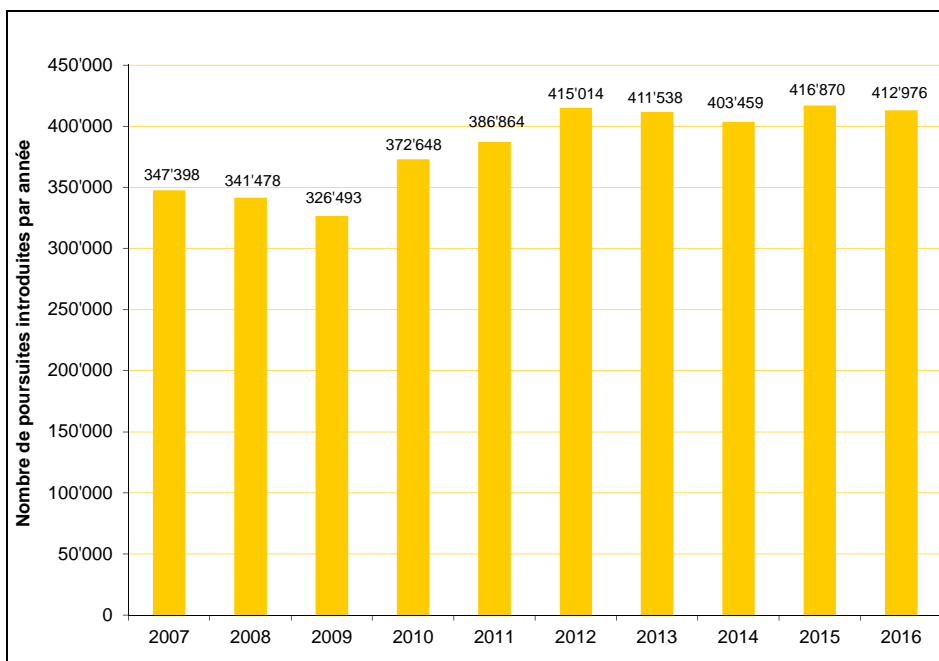
M. Pierre SCHOBINGER, secrétaire général de l'ordre judiciaire

Schéma de la poursuite ordinaire par voie de saisie ou de faillite



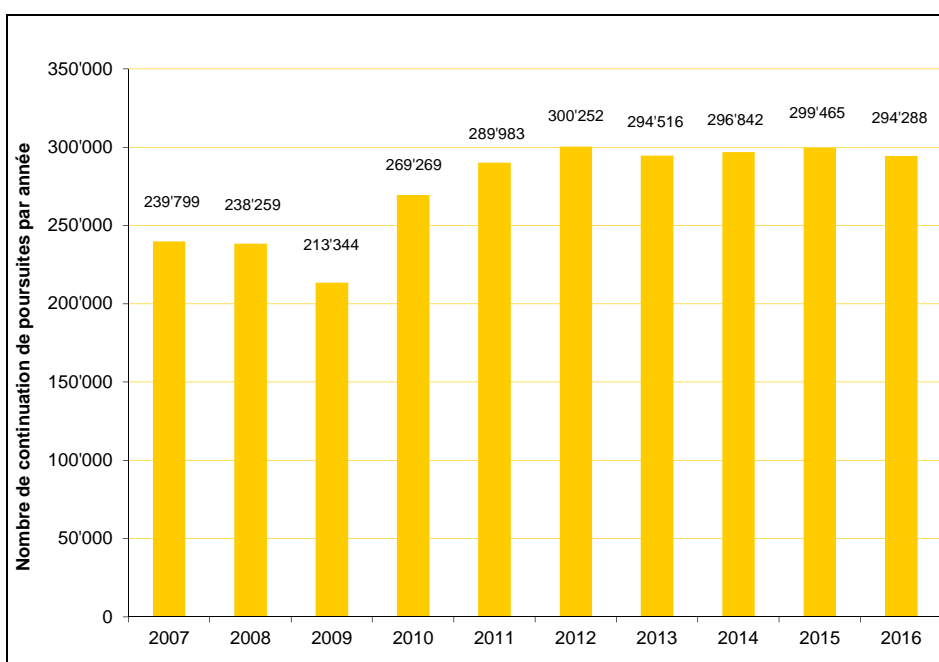
Offices des poursuites

Nombre de réquisitions de poursuite introduites



- En 2016, légère diminution du nombre de poursuites introduites (-0.9%), avec toutefois une hausse dans les districts d'Aigle et du Gros-de-Vaud.
- 68% des réquisitions de poursuite ont été traitées le jour même et 92% dans les trois jours.
- Augmentation de 19% depuis 2007, avec une stabilisation à un niveau élevé au cours des cinq dernières années (environ 410'000 nouvelles poursuites par an).

Nombre de réquisitions de continuer la poursuite introduites



- En 2016, légère diminution du nombre de requêtes de continuer la poursuite (-1.7%).
- 75% des réquisitions de continuer la poursuite ont été traitées le jour même et 93% dans les trois jours.

- Par rapport à la totalité des poursuites introduites, 71% des poursuites ont donné lieu à une requête de continuation.
- Augmentation de 23% depuis 2007, avec une stabilisation au cours des cinq dernières années (environ 300'000 réquisitions de continuer la poursuite par an).

Nombre et résultats des réquisitions de continuer la poursuite traitées

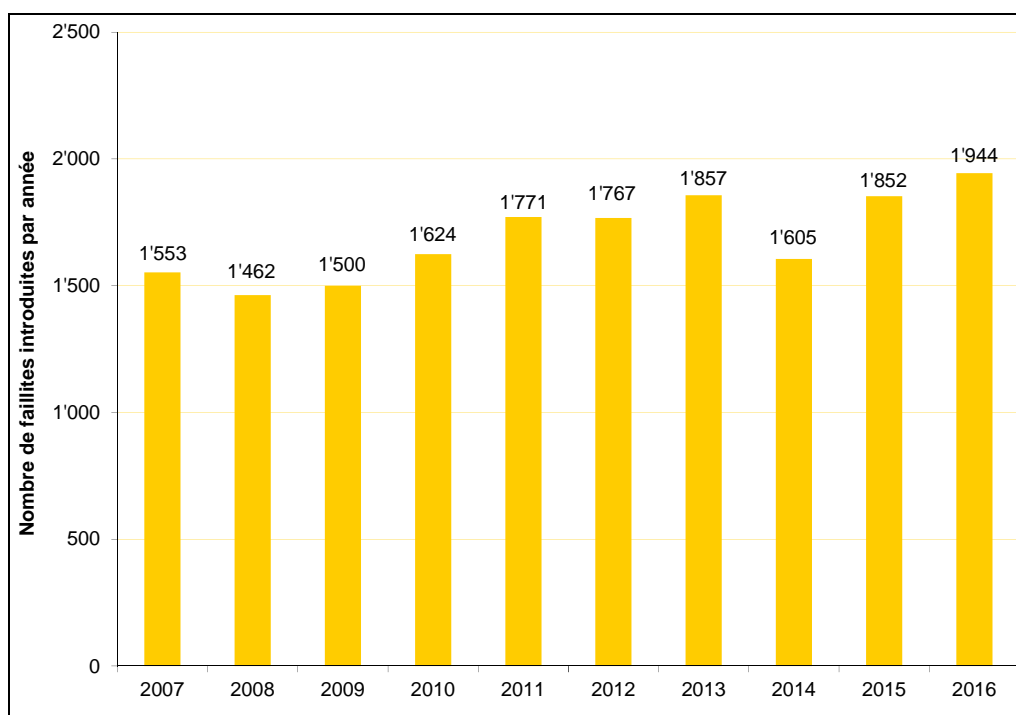
En 2016, 282'248 réquisitions de continuer la poursuite ont été traitées. Leurs résultats se répartissent en :

- actes de défaut de biens : 42.0%
- saisies de salaire : 34.3%
- sursis de saisie, paiements et annulations : 14.3%
- saisies de biens et d'immeubles : 3.8%
- comminations de faillites : 2.9%
- déclarations de non-lieu : 2.6%

Et concrètement, que représentent ces statistiques ?

- En 2016, les offices des poursuites ont reversé **350 millions de francs** aux créanciers (administrations publiques, assurances, banques et particuliers), dont près de 100 millions uniquement en faveur de l'Administration cantonale des impôts.
- Le montant des actes de défaut de biens s'est monté à **660 millions de francs**.

Offices des faillites



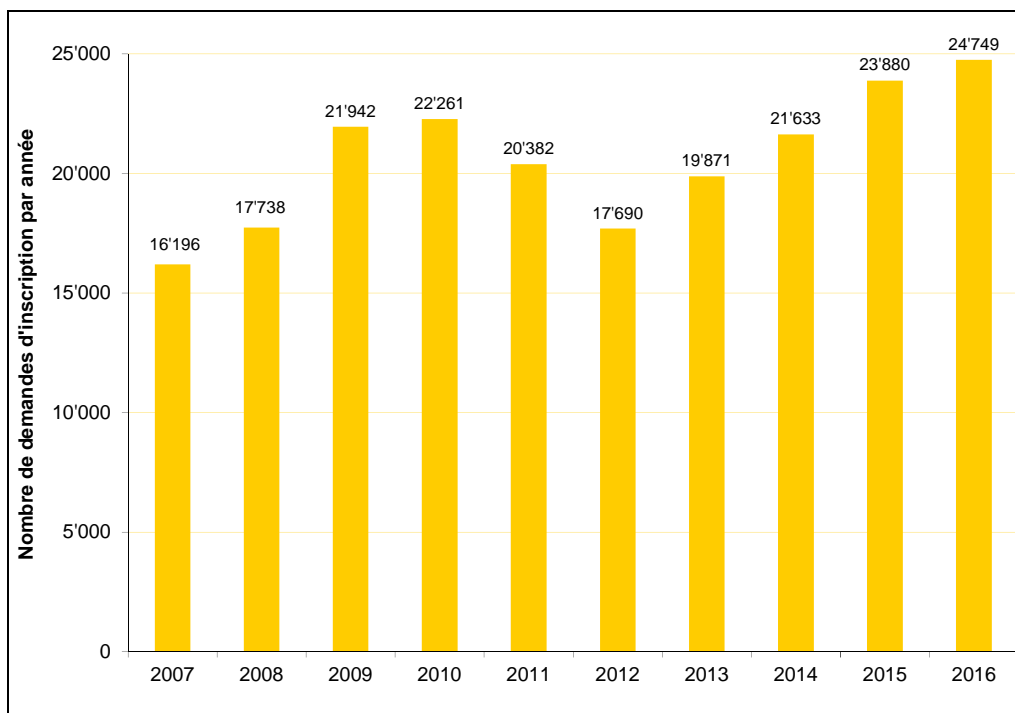
- Augmentation de 5% du nombre de faillites ouvertes, avec une hausse particulièrement importante dans l'arrondissement de Lausanne (+10%) et dans celui de la Broye et du Nord vaudois (+8%).
- Augmentation de 25% sur les dix dernières années.
- En 2016, 70% des faillites étaient des faillites de personnes physiques et 30% des faillites de personnes morales.

- Cyberadministration



- **Site internet** : en avril 2016, mise en ligne du nouveau site internet pour les ventes et enchères des offices des poursuites et des faillites (www.vd.ch/ventes-poursuites-faillites)
 - Cinq rubriques principales
 - Objets décrits en détail et illustrés
 - Recherches possibles par objet, date de vente ou par région
 - Forte augmentation de la fréquentation : plus de 800'000 pages vues en 2016 (contre environ 180'000 en 2015). Les pages relatives aux objets immobiliers et aux véhicules sont les plus regardées.
- **Réseau e-LP** (échange électronique de données) : en 2016, 40% des réquisitions de poursuites (environ 165'000 réquisitions) ont été transmises par la voie électronique (contre 30% en 2011).
- **Extraits du registre des poursuites** (pour soi-même) : augmentation de 15% du nombre de commandes en ligne (32'000 en 2016 contre 28'000 en 2015).

Office cantonal du registre du commerce



- Augmentation de 4% du nombre de nouveaux dossiers (24'749 en 2016 contre 23'880 en 2015) > nouveau record.
- Le nombre de nouveaux dossiers a augmenté de plus de 50% sur les dix dernières années.
- Augmentation de 7% du nombre d'inscriptions (20'839 en 2016 contre 19'441 en 2015).

Cyberadministration

Registre du commerce

Site officiel ... > Thèmes > Economie > Registre du ... > Recherche d'entreprise ...

Recherche d'entreprise ou de titulaire(s) dans le canton

[Ouvrir le moteur de recherche dans une nouvelle fenêtre](#)

Pour des raisons de maintenance, le moteur de recherche est indisponible du samedi en fin d'après-midi au dimanche matin.
Merci de votre compréhension.

Recherche d'entreprises dans le canton Français Deutsch Italiano English

Raison sociale contenant les mots commençant par

IDE CHE-

Numéro fédéral CH-

Entreprises actives actives et radiées

+ Critères avancés de recherche

Nombre d'enregistrements 50 100

Format de résultat liste simple liste détaillée avec export

[Aide](#)

- Le site internet du Registre du commerce (www.vd.ch/registre-commerce) fait partie des pages les plus vues du site internet vd.ch.

- Possibilité d'effectuer de nombreuses démarches en ligne :
 - consultation de la base de données (plus de 10 millions de pages vues en 2016, consultation possible en plusieurs langues),
 - commande d'extraits et de pièces,
 - demandes d'inscription en ligne (demandes d'inscription initiale, de modification ou de radiation).
- Les extraits simples (non certifiés conformes) et les statuts des entreprises (non certifiés conformes) peuvent être imprimés gratuitement directement depuis le site internet.
- Depuis 2015, il est possible de payer en ligne lors de la commande d'un extrait du registre du commerce certifié conforme.
- En 2016, 196'240 extraits ont été consultés sur le site internet et 7'901 extraits (presque exclusivement des extraits certifiés conformes) ont été délivrés par le Registre du commerce (contre 4'129 en 2015, soit +91%).

Point de situation sur quelques projets

M. Eric KALTENRIEDER, vice-président du Tribunal cantonal

Renvoi des étrangers criminels

- Modification du Code pénal du 20 mars 2015 relative au renvoi des étrangers criminels (art. 66a CP).
- Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016.
- Depuis cette date, un juge doit obligatoirement ordonner une expulsion quand il condamne un étranger pour certaines catégories d'infractions.
- Augmentation attendue du nombre d'affaires devant les tribunaux d'arrondissement (l'expulsion ne peut pas être prononcée par le Ministère public)
- Des moyens supplémentaires ont été obtenus et des mesures ont été prises par l'Ordre judiciaire pour traiter rapidement ces dossiers.
- Nombre d'expulsions ordonnées par les tribunaux vaudois jusqu'à fin février 2017 : environ 30 (dont 25 « petits cas »). Premières affaires traitées à fin novembre 2016.
- Jurisprudence.

Mesures de contraintes administratives

- Suite des Assises de la chaîne pénale (juin 2013).
- Modifications de la Loi d'application dans le canton de Vaud de la législation fédérale sur les étrangers votées par le Grand Conseil en mars 2017. Entrée en vigueur à fixer.
- Certaines modifications concernent l'Ordre judiciaire :
 - Transfert de compétence du Juge de paix du district de Lausanne à la Police cantonale, s'agissant du contentieux dit « des interdictions de périmètre ».
 - Transfert de compétence du Juge de paix du district de Lausanne au Service de la population en matière d'assignation à résidence.
 - Transfert de compétence du Juge de paix du district de Lausanne au Service de la population, s'agissant des mesures de contrainte concernant la détention administrative des étrangers.
Contrôle judiciaire : Tribunal des mesures de contrainte

Successions

- Dans le but d'améliorer le délai de traitement des dossiers et de diminuer le nombre de dossiers pendants, un important travail d'uniformisation des pratiques a été réalisé depuis 2013 : description de l'ensemble des processus, nouveaux modèles de courriers et de décisions, nouvel outil informatique, formation du personnel.
- En 2016, la deuxième phase du projet a porté sur la simplification des processus : après l'identification de diverses mesures de simplification, les mesures retenues ont été testées dans un office pilote. L'introduction dans l'ensemble des justices de paix est prévue en 2017.
- Grâce à ces diverses mesures, le nombre de dossiers pendants a baissé de 30% sur les deux dernières années et le temps de traitement n'a cessé de s'améliorer (67% des successions traitées en moins de six mois en 2016, contre 52% en 2013).

Placements à des fins d'assistance (PLAFA)

- Projet commun DSAS (Département de la santé et de l'action sociale) et OJV (Ordre judiciaire vaudois).
- Objectif : amélioration des processus entre les médecins (qui ordonnent environ 2'000 placements par année) et les justices de paix (qui en ordonnent moins de 150 par année).
- Les recommandations des groupes de travail ont été, pour la plupart, mises en œuvre en 2016 :
 - Directive commune aux justices de paix et aux médecins sur les délais de procédure à respecter.
 - Recours plus fréquent aux avocats (curateur).
 - Précision des conditions dans lesquelles le Juge de paix se déplace dans les institutions en cas d'impossibilité de la personne concernée de se déplacer elle-même.
 - Simplification des questionnaires des expertises psychiatriques.
 - Délégation plus fréquente à l'institution pour lever elle-même le PLAFA.
- Projet terminé. La structure de projet a été remplacée, depuis début 2017, par une commission de suivi, composée de représentants des milieux médical et judiciaire.

Principaux sujets de satisfaction et de préoccupation

M. Jean-François MEYLAN, président du Tribunal cantonal

Sujets de satisfaction

Une bonne capacité de traitement des dossiers

- Pour la 4^e année consécutive, l'Ordre judiciaire a traité plus de dossiers que reçus.
- Les délais sont en constante amélioration.

	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
2016	79.8%	11.7%	8.5%
2015	74.5%	14.9%	10.6%
2014	72.5%	16.3%	11.2%

Durée globale de traitement des affaires, toutes affaires confondues

Le projet de site unique se débloque

- Depuis juillet 2010, le Tribunal cantonal occupe trois sites. Cette situation implique de nombreux problèmes pratiques et va à l'encontre de la volonté du Constituant.
- Vote unanime du Grand Conseil du 23 avril 2013, approuvant le postulat Mahaim (12_POS_006).
- Fin février 2017 : dépôt d'une initiative parlementaire (17_INI_023) demandant l'élaboration d'un décret contenant un crédit d'études pour un projet de site unique du Tribunal cantonal.
- Le Conseil d'Etat a promis de présenter un crédit d'études au mois de juin (2017) au Grand Conseil.

De bonnes relations avec le Conseil d'Etat et le Grand Conseil

- Des projets communs sont conduits avec le Conseil d'Etat.
- Bonne écoute des deux autres pouvoirs.

Une équipe de direction soudée

- La Cour administrative qui assume la direction générale de l'Ordre judiciaire.
- Un Secrétariat général efficace qui assume le rôle d'état-major.
- Une vision commune de la justice.

Sujets de préoccupation

La Chambre patrimoniale cantonale chargée

- Sont concernées les causes patrimoniales dont la valeur litigieuse est supérieure à 100'000 francs.
- Le nombre de nouvelles affaires ne cesse de croître.
- Diverses mesures de renforcement ont déjà été prises.
- Le Tribunal cantonal a adressé au Conseil d'Etat, en juin 2016, une proposition visant à augmenter le seuil de la valeur litigieuse (500'000 francs).
- Un groupe de travail a été désigné par le Conseil d'Etat.

La nécessité d'une instance intermédiaire en matière de police des étrangers

- C'est le plus gros contentieux de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (499 affaires sur 1'571 en 2016).
- Une recommandation de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal (CHSTC).
- Le Tribunal cantonal adhère à cette recommandation.
- Un postulat a été déposé par la CHSTC début 2017. Renvoi par le Grand Conseil au Conseil d'Etat.

Le défi du dossier électronique

- Conférence de la justice du 21 octobre 2016 (réunion du président du Tribunal fédéral et des présidents des Tribunaux cantonaux de Suisse).
- 6 thèses adoptées à l'unanimité :

1. Les procédures judiciaires sont menées sous forme électronique.
2. Les parties, autorités, et autres personnes procèdent en principe par voie électronique.
3. Une obligation légale est nécessaire pour créer la nécessité d'agir en matière de dossier judiciaire électronique et de communication électronique dans le domaine judiciaire.
4. La maîtrise des données et de la manière dont sont réalisées les applications de gestion des affaires au sein des tribunaux doit rester en mains de la justice.
5. Les cours suprêmes des cantons et du Tribunal fédéral ont un intérêt à réaliser ensemble les modules manquants à l'introduction d'une place de travail informatique efficiente pour les juges et à l'échange de données par voie électronique.
6. Le projet est dirigé par le groupe de travail commun du Tribunal fédéral et des cours suprêmes, composé de secrétaires généraux.

- Projet approuvé en novembre 2016 par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP).
- Défi technique : collaboration intercantonale.
- Défi organisationnel : réorganisation interne et collaboration avec les partenaires.
- Défi humain : former et convaincre les utilisateurs.
- Mise en œuvre ?